

SECTION 0. AVIS D'APPEL D'OFFRES

Nom de l'Autorité contractante : Commune d'Akpro-Misséré

Objet : **Pour les travaux : réfection de diverses écoles maternelles et primaires publiques dans la commune**

Appel d'offres n° : T_STE_113731

Avis N°10D.....16...../PRMP/CCMP/SPMP du 03.../...12...../2025

MARCHE DE TRAVAUX

Identification de la procédure : Appel d'Offre Ouvert

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite au plan de passation des marchés publics de *la Commune d'Akpro-Misséré* publié sur le portail web des marchés publics du Bénin le *23 octobre 2025, version 2*.
2. La Commune d'Akpro-Misséré a obtenu dans le cadre de l'exécution de son budget gestion 2025 des Fonds propres, afin de financer le programme de *renforcement des infrastructures*, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du *Marché des travaux de réfection de diverses écoles maternelles et primaires publiques dans la commune*. La Commune d'Akpro-Misséré sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux suivants : *réfection de diverses écoles maternelles et primaires publiques dans la commune*. Ces travaux sont en lot unique :

- Des variantes ne sont pas prises en compte.

3. Les exigences en matière de qualification sont :

a) Pour les anciennes entreprises

- Capacité technique et expériences :

- Être une entreprise spécialisée en Travaux Publics (BTP) en général clairement libellé dans la rubrique des activités exercées sur le registre de commerce ou les statuts, fournis à cet effet ;
- fournir une attestation de renseignements relatifs au candidat ;
- avoir exécuté en tant qu'entrepreneur principal au moins deux marchés de travaux de construction ou de réfection de module de salle de classe ou de bâtiment administratifs au cours des trois dernières années (2024, 2023 et 2022) et l'année 2025 en cours, justifiés par les copies



Sous-section A. Instructions aux Candidats (IC)

légalisées des attestations de bonne fin exécution ou procès-verbal de réception provisoire ou définitive le cas échéant, appuyées des contrats correspondants en copies légalisées (page de garde, page portant le montant du marché et celle de signature du contrat) d'un montant minimum au moins égal à **soixante-dix millions (70 000 000) FCFA** pour chacune des expériences.

- disposer du personnel minimum tel que décrit au point 5 de la sous-section C et jouissant des qualifications et expériences professionnelles ; ces expériences et qualifications seront justifiées par le curriculum vitae actualisés et signés par les intéressés, les diplômes légalisés et les attestations/certificats de travail légalisés du personnel précisant les expériences accompagnés de la copie légalisée de la carte nationale d'identité ou du CIP en copie simple en cours de validité ;

- Disposer du matériel minimum tel que décrit au point 6 de la sous-section C et le justifier par des preuves de détention ou promesse de location. La promesse de location doit être accompagnée d'une preuve de propriété certifiée au nom du propriétaire.

Exigence d'ordre financier

- Fournir les états financiers pour les exercices (2022,2023 et 2024) certifié par un expert-comptable ou comptable agréé et portant la mention de la DGI ;

- Avoir réalisé un chiffre d'affaires annuel moyen des trois (03) dernières années (2022, 2023,2024), justifié par les états financiers établis dans les formes prescrites par l'annexe A-3-2, et de montant toutes taxes comprises qui correspond au total des paiements ordonnancés pour les marchés en cours ou achevés au cours des trois (03) dernières années (2022 ; 2023 et 2024) au moins égal à **cent-dix millions (110 000 000) FCFA**.

- Fournir une attestation (en originale) de capacité financière d'une banque ou d'un organisme financier habilité agréé en République du Bénin conformément au modèle spécifié dans la section II : Formulaire de soumission, attestant que le soumissionnaire dispose de liquidité, de fonds propres ou bénéficiera d'une ligne de crédit à hauteur de **cinquante-deux millions cent soixante-cinq mille cinq cent quarante et un (52,165 541) FCFA**.

Sont frappées d'interdiction de participer au présent appel d'offres, les entreprises qui ne respectent pas les dispositions de **l'article 62 et 122** du code des marchés publics.

- Ne pas avoir des chantiers abandonnés au sein de l'Autorité Contractante.

b) Pour les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas encore trois (03) années d'existence

- Capacité technique et expériences :

- Être une entreprise régulièrement constituée et installée au Bénin, en règle vis à vis de la législation en vigueur au Bénin, spécialisée dans le domaine des BTP et justifiée par le registre de commerce et/ou les statuts.

Sous-section A. Instructions aux Candidats (IC)

- fournir une attestation de renseignements relatifs au candidat ;
- disposer du personnel minimum tel que décrit au point 5 de la sous-section C et jouissant des qualifications et expériences professionnelles ; ces expériences et qualifications doivent être des prestations dans le cadre d'un contrat que son employeur (entreprise pour laquelle il a travaillé) a exécuté et seront justifiées par des attestations de bonne fin d'exécution ou des PV de réception accompagnés des contrats ou bons de commande (page de garde, page de signature et page portant montant du contrat) signé par les maîtres d'ouvrages ou leurs représentants en copie légalisée et l'attestation de travail liant le personnel à l'entreprise pour laquelle il a travaillé, le curriculum vitae actualisés et signés par les intéressés, les diplômes légalisés et les attestations/certificats de travail légalisés du personnel précisant les expériences accompagnés de la copie légalisée de la carte nationale d'identité ou du CIP en copie simple en cours de validité ;

- Disposer du matériel minimum tel que décrit au point 6 de la sous-section C et le justifier par des preuves de détention ou promesse de location. La promesse de location doit être accompagnée d'une preuve de propriété certifiée au nom du propriétaire.

- Exigence d'ordre financier

- Fournir le bilan d'ouverture et les états financiers de leurs années d'existence dans les formes prescrites dans l'annexe A-3-2;

- Fournir la preuve d'une assurance des risques professionnels majorée de la franchise d'assurance (en originale) valide par lot sur toute la période d'exécution du marché pour un montant de **cent millions (100 000 000) FCFA**.

- Fournir une attestation (en originale) de capacité financière d'une banque ou d'un organisme financier habilité agréé en République du Bénin attestant que le soumissionnaire dispose de liquidité, fonds propres ou bénéficiera d'une ligne de crédit à hauteur de **cinquante-deux millions cent soixante-cinq mille cinq cent quarante et un (52 165 541) FCFA**.

Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées.

4. Le délai d'exécution est de deux (03) mois.

5. La participation à cet appel d'offres ouvert tel que défini dans la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant Code des marchés publics en République du Bénin concerne tous les candidats éligibles et remplissant les conditions définies dans le présent dossier d'appel d'offres ouvert et qui ne sont pas frappés par les dispositions des articles 61 et 121 de ladite loi.

6. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations et prendre connaissance des documents d'appel d'offres au secrétariat permanent des marchés publics auprès du Secrétariat Permanent de la Personne Responsable des Marchés Publics de la Mairie d'Akpro-Misséré, Bureau H4 sis à la Mairie (bâtiment H) et prendre connaissance à l'adresse mentionnée ci-après BP : 41 Akpro-Misséré, cel :



0194151468. E-mail : pascal.sonou@mairie.bj de 08 heures à 12 heures 30 mn les matins et les après-midis de 14 heures à 17 heures 30 min locale.

7. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement le dossier d'appel d'offres complet à compter du 11/12/2025. Le dossier d'appel d'offres en version papier ou en version électronique sous le format PDF sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur simple présentation de ces derniers au secrétariat permanent des marchés publics d'Akpro-Misséré. Bureau H4 sis à la Mairie (bâtiment H). Le dossier d'appel d'offres sera adressé aux candidats à leurs frais par adresse email ou par boîte postale. Ce dossier peut être téléchargé sur le site web : *(pas applicable)* ou être obtenu par voie électronique à condition que le candidat remplisse la fiche de retrait du dossier.

Ce retrait est matérialisé par une fiche¹ de décharge établie selon un modèle mis à disposition par l'ARMP.

8. Les offres sont rédigées en langue française et devront être déposées en deux (02) exemplaires physiques à savoir un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique scannée de l'offre (version unique) sur clé USB sous le format PDF, le tout dans une enveloppe unique à l'adresse ci-après : secrétariat permanent des marchés publics d'Akpro-Misséré, Bureau H4 sis à la Mairie (bâtiment H). Au plus tard le 11/12/2025 à 09h00. **Le défaut de présentation de l'offre suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire.** Les offres qui ne parviendront pas aux heures et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes, aux frais des soumissionnaires concernés.

9. Les offres (versions physique et électronique) seront ouvertes en présence des candidats ou de leurs représentants qui souhaitent être présents, à l'adresse ci-après **salle de réunion de la mairie d'Akpro-Misséré sis au bâtiment C à 09h00... Heures 30 minute, heure locale.**

10. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, d'un montant de **neuf cent soixante-dix-huit mille quatre-vingt-dix-neuf (978 099) FCFA.**

En ce qui concerne les micros, petites et moyennes entreprises, la garantie de l'offre peut prendre la forme d'une simple lettre de déclaration de garantie suivant le modèle prévu dans les formulaires de soumission du dossier d'appel d'offres ;

11. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de **quatre-vingt-dix (90)** jours calendaires à compter de la date limite de soumission.

12. Les offres doivent être présentées et déposées par lot sous peine de rejet.

La Personne responsable des marchés publics,



Pascal Kuessi SONOU



¹Le modèle de cette fiche est téléchargeable sur le site web de l'ARMP : www.armp.bj